

Laurence ROSSIGNOL

LES FEMMES EN POLITIQUE

La présence des femmes en politique est loin d'être une évidence et ne résulte pas d'un processus naturel. **Le chemin fut long entre l'obtention du droit de vote et l'intégration dans les partis politiques.** Dans un cas comme dans l'autre, la France ne s'est pas illustrée pour être un pays particulièrement précurseur pour **le droit de vote des femmes** et se retrouve loin du peloton de tête des pays assurant la plus juste participation des femmes à la vie politique. Selon le classement du Forum Économique Mondial, la France est au 46^{ème} rang mondial.

Le point cardinal du **suffrage universel**, qu'est l'élection du Président de la République, a successivement fait élire sept présidents, qui ont tous en commun d'être des hommes blancs de plus de cinquante ans. Voilà le profil type de « l'homme politique » français !

UNE PARITÉ POSSIBLE EN 2350 !

La lenteur et le peu de chemin naturellement parcouru avaient conduit quelques mathématiciens, particulièrement facétieux, à situer la parité des femmes aux alentours de l'année 2350, si l'on suivait un accroissement naturel. En 1993, 6% de femmes siégeaient à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire, aussi peu qu'en 1946 ; ce constat illustre parfaitement le blocage des mentalités : rien ne bouge sinon par la loi. **C'est pourquoi la parité est un outil effectif pour atteindre l'égalité** ; idée qui s'est imposée sous l'impulsion d'un groupe de femmes des différents partis, auquel appartenaient **Yvette Roudy, Antoinette Fouque et Simone Veil**. Il faudra attendre une majorité parlementaire de gauche et **Lionel Jospin, Premier ministre**, pour que l'idée devienne loi !

Faisant suite à la modification de la Constitution pour y introduire le principe de la parité, **la loi promulguée en 2000 exige qu'il y ait autant de femmes que d'hommes candidats lors des scrutins de liste**. Elle

prévoit en plus **une pénalité sur le financement public des partis politiques pour les formations qui ne présentent pas 50% de femmes aux élections législatives**. Grâce à la loi de 2003, on compte dans les assemblées élues à la proportionnelle, telles que les conseils régionaux ou le Parlement européen, à-peu-près autant de femmes que d'hommes élus. Cependant, d'autres institutions restent des angles morts : les conseils généraux (13,8% de femmes élues), l'Assemblée nationale (18,5%) ou encore le Sénat (22,4%). **Même avec le scrutin de liste, le « plafond de verre » existe et persiste sur l'accès aux présidences de l'exécutif** : on ne trouve que deux femmes à la présidence des régions et six présidentes d'un conseil général. Parmi les maires de communes de plus de 100 000 habitants, six seulement sont des femmes... **La parité à l'Assemblée nationale dépend uniquement de la volonté politique des partis qui investissent des candidats**. Aux élections législatives de 2007, alors que le Parti socialiste a présenté 46,4% de femmes, l'UMP, quant à elle, en présentant seulement un quart de femmes aux élections, a préféré payer une amende de 4 130 000 € sur sa dotation publique annuelle plutôt que de respecter la loi. **En 5 ans, l'UMP a renoncé à 20 millions d'euros de financement public**. L'appareil achète ses hommes au prix fort !

Ces données illustrent un réel sous-développement démocratique. Tout cela n'avance pas assez vite. L'incitation ne suffit pas, et la parité n'est vraiment respectée que quand la loi l'exige et en fait une condition de la validité des listes. **La parité nécessite ainsi de nouvelles contraintes législatives**, comme le scrutin binominal paritaire dans les départements, **et l'ajout d'un certain nombre de sanctions**, telles que le retrait des subventions publiques aux partis qui ne respectent pas leurs obligations.

L'ENTRE-SOI MASCULIN, OU COMMENT CONTRIBUER AU SOUS-DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE !

Ce ne sont pas les électeurs mais les partis politiques qui sont responsables de ce *sous-développement démocratique*. On retrouve beaucoup de femmes élues dans des mairies de petites communes, précisément parce qu'elles échappent aux partis politiques. Dès lors qu'il s'agit de désignations de candidats à des élections politiques, ce sont les appareils des partis politiques qui ont la main. Or, **le système de cooptation des partis politiques n'est pas facteur de parité**, puisqu'il favorise les sortants, les élus eux-mêmes, ou leurs favoris. **Les partis politiques fonctionnent selon le principe de l'entre-soi masculin, rendant les femmes invisibles**. Combien de fois avons-nous entendu « *Des femmes ? Chez moi, il n'y en a pas* ». Ni les femmes ni l'absence de femmes ne se voient ! Si notre système est électoralement plus ouvert, et qu'il y a une parité visible dans le gouvernement, **les mœurs des sphères de pouvoir** - qu'il soit économique, politique, syndical, associatif, mutualiste - **demeurent toujours aussi archaïquement misogynes**.

De fait, les femmes consacrent moins d'énergie que les hommes à conquérir les appareils. **Les féministes scandinaves avaient identifié trois conditions pour réussir en politique : le temps, l'argent et les réseaux**. La conjonction de ces trois conditions détermine la réussite en politique. **Pas de chance pour les femmes, elles ont moins de temps, moins d'argent et moins de réseaux. Les femmes politiques subissent comme les autres les inégalités** quant au temps : double journée, gestion mentale du foyer, faible évolution de la répartition sexuée des tâches ménagères... Les inégalités économiques hommes-femmes se repercutent. Enfin, pour les réseaux, les deux premières inégalités les conditionnent : pour avoir un réseau, il faut du temps et de l'argent. Au regard de ces trois critères, les hommes sont favorisés puisqu'ils continuent de capter le temps, l'argent, et les réseaux.

Il est également nécessaire de déterminer l'influence de l'égalité politique sur les progrès de l'égalité sociale. **Et il ne suffit pas que des femmes s'engagent en politique pour que la condition de toutes les femmes s'en trouve révolutionnée. Encore faut-il que ces femmes politiques soient féministes, l'assument et le revendiquent**. La parité est destinée à mettre fin à une anomalie démocratique. Cependant, pour qu'elle transforme les rapports sociaux de sexe, les femmes politiques, dont la parité a favorisé la prise de responsabilités, doivent inscrire leur engagement dans cette perspective.

DIFFÉRENTES, DONC INCAPABLES ? !

Les commentateurs et les journalistes nous questionnent souvent pour savoir si les hommes et les femmes font de la politique différemment ? Par nature ou par essence, assurément non ! Mais, comme l'avait noté **Karl Marx**, « *les conditions matérielles d'existence déterminent la conscience* ». Or, **les conditions matérielles d'existence des femmes sont différentes de celles des hommes**. Le « sexe social » peut expliquer des comportements différents. J'ai observé, par exemple, que **les femmes n'ont pas le même rapport au temps que les hommes. Elles en ont moins à perdre en palabres, en rites, en « relationnel »**. La fameuse réunion informelle dans le bureau du patron, au cours de laquelle se nouent les décisions des jours à venir et les responsabilités qui seront redistribuées, a toujours lieu entre 19h et 20h30 - heure à laquelle les femmes sont, soit déjà parties s'occuper de enfants, soit regardent leur montre, rongées de culpabilité.

Par ailleurs, et selon mes remarques dans les assemblées où j'ai siégé, l'immense majorité des femmes en politique sont extrêmement assidues et appliquées. J'attribue en partie ces traits caractéristiques au fait qu'il y a toujours ce sentiment de ne pas être totalement légitime et de devoir faire et refaire chaque jour ses preuves. **Au demeurant, ce sentiment qu'elles ont n'est pas la projection subjective de leur propre paranoïa**. N'a-t-on pas entendu un sénateur UMP proposer au cours du débat sur la création du conseiller départemental **un scrutin binominal à l'essai**, et que ce dernier soit maintenu que « *si elles réussissent* ». Les femmes en politique ne sont jamais confortées dans leurs positions. D'ailleurs, il y a beaucoup de qualités « masculines » qui, « féminisées », vont devenir d'abominables défauts. On dira souvent d'une femme qui a de l'autorité qu'elle est sévère ou aigrie. En règle générale, j'observe que lorsqu'une femme développe une qualité « masculine », elle est accusée de la ridiculiser. **La politique aime les femmes féminines, « à leur place », dirait Annie Ernaux**.

C'est bien là l'enjeu du combat pour l'égalité : qu'aucun individu ne soit assigné à sa condition de sexe ou de naissance. Lorsque la France est passée d'un Secrétariat d'État à la condition féminine à un Ministère des Droits des femmes, a germé l'idée de parité - une idée qui fait son chemin, qui doit encore franchir de nombreux obstacles, mais qui ne fera plus demi-tour !

Laurence Rossignol
Sénatrice de l'Oise,
Vice-présidente de la région Picardie